





LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNE CHAMPEY

12 rue de la Mairie 70400 CHAMPEY

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion

44

AD. COM. CHAMPEY

*Installation

070000539

CHAMPEY

*Point surveillance

547

CHAMPEY

Commune prélèvement CHAMPEY

Destinataires

ARS DT 70 - COMMUNE

Préleveur

LDVH

*Date Prél 22/06/2021

*Heure Prél

él 11:10

Date début analyse

22/06/2021

Date Récept 22/06/2021

Heure Récep 14:20

RAPPORT D'ESSAI

HY2126-2270

Analyse de

Type D1

Numéro d'échantillon: 26-47

*Lieu exact prélèvement

MAIRIE, Robinet Cuisine

*Eau

TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités Critères Qualités Code de santé publique		
				Limites	Références	
#	Prélèvement	FD T 90-520	LG			
ŧ	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,49	mg/L	1	/
ŧ	Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,51	mg/L	1	1
#	Température	Détermination T°C v3	14,9	°C	1	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités Critères Qualités Code de santé publique		
					Limites	Références
#	Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	ILLISIBL	/mL	1	1
#	Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	ILLISIBL	/mL	1	/
#	Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	1	0
#	E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
#	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

RAPPORT D'ESSAI

HY2126-2270

Analyse de

Type D1

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités Critères Qualités Code de santé publique		
			***************************************	Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
pH	NF EN ISO 10523	7,0	pН		[6.5; 9.0]
T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	14,7	°C		
Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	127	μS/cm		[200 ; 1100]
Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,63	NFU		2.0
Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

Commentaire bactériologique

Colonies microorganismes à 22°C et 36°C confluentes : nombre estimé >24 et >2.

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les limites de qualité édictées par le Code de la santé publique pour les paramètres analysés, mais sa conductivité est inférieure à la référence de qualité fixée à 200 µS/cm.

Dossier validé le

28/06/2021

Imprimé le :

28/06/2021

La Responsable microbiologie des eaux

Valérie FERRAND

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et Arrêté du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données

disponibles sur demande).